



année scolaire 2014 / 2015

### **Projet d'accueil des enfants l'après-midi**

Les enfants n'ont été accueillis pour l'instant que le matin, conformément au projet initial de la classe.

Au cours de l'année 2013 - 2014, durant laquelle les nouveaux rythmes scolaires n'étaient pas encore appliqués, les enfants fréquentaient la classe quatre matinées par semaine de 8h20 à 11h30. Pour les périodes 4 et 5, j'avais proposé aux enfants les plus âgés (nés au cours du premier semestre 2011) de revenir l'après-midi, aux horaires qui s'appliquaient aux Petites Sections de l'école, soit de 14h45 à 16h30, après le repas et la sieste à la maison. La fréquentation avait été très faible et très épisodique essentiellement parce que cela engendrait un surcroît de fatigue pour les enfants concernées (3 petites filles) qui ont rapidement recommencé à faire la sieste à la maison au-delà des horaires proposés.

Cette année a vu l'application des nouveaux rythmes scolaires. Les enfants de TPS viennent donc cinq matinées consécutives, de 8h20 à 12h00. Pour les plus fatigables, une possibilité a été offerte aux familles qui le peuvent de reprendre leur petit à 11h00 - ce qui permet également au reste du groupe de vivre la dernière heure de classe de façon plus sereine - Malgré ces précautions, il s'avère que cette fréquentation assidue est très fatigante pour les petits. Cela explique probablement une grande part de l'absentéisme pour maladie constaté tout au long de l'année et rentre également en compte dans les difficultés de fonctionnement du groupe (bien qu'il y ait certainement d'autres explications aux phénomènes de rivalités, d'opposition à l'adulte et de difficultés à accepter les contraintes inhérentes à la vie de classe).

D'autre part se présentaient jusqu'alors des difficultés organisationnelles du service: J'étais prise par la surveillance du dortoir des PS de 14h45 à 15h15 pour permettre aux ATSEM prises par ailleurs pour l'encadrement des APS de prendre la pause règlementaire dans leur journée de travail. L'absence prolongée d'une collègue de PS/MS avec une succession de solutions de remplacements sans continuité de personne sur le poste rendait délicate la réorganisation des horaires de chacune qui m'aurait libérée de la tâche de surveillance du dortoir.

Cette difficulté est maintenant résolue par la nomination d'une enseignante qui sera présente jusqu'à la fin de l'année. Nous avons donc pu organiser un fonctionnement qui me permet de proposer aux familles des TPS concernées (soit 9 enfants qui sont nés entre janvier et juin 2012) de revenir s'ils le désirent de 14h45 à 16h30 les lundi, mardi et jeudi à partir du 4 juin 2015. (Cette possibilité de retour ne s'appliquera pas le vendredi car l'école se termine ce jour-là à 15h30 et un retour de 14h45 à 15h30 n'a guère de sens.)

J'accueillerai donc les enfants dans la classe de Petite Section (à la fois pour favoriser l'intégration en prévision de la rentrée en PS et pour permettre à l'ATSEM concernée de faire le ménage dans la classe de TPS), à partir du jeudi 4 juin et jusqu'à la fin de l'année scolaire.

TPS - Ecole maternelle Louise Michel Gaillon



année scolaire 2014 / 2015

### **Projet d'accueil des enfants l'après-midi**

(Ce projet ne concerne que les enfants nés avant juillet 2012)

A partir du **Jeudi 4 Juin**, votre enfant pourra être accueilli à l'école l'après midi à partir de **14h35** et jusqu'à **16h30**, les lundi, mardi et jeudi (pas le vendredi).

**L'entrée se fait par le portail de la cour de récréation.**

Les enfants seront accueillis dans la classe de Petite Section de Madame RECHER. Vous viendrez donc les chercher dans cette classe à 16h30.

Signature :

TPS - Ecole maternelle Louise Michel Gaillon



année scolaire 2014 / 2015

### **Projet d'accueil des enfants l'après-midi**

(Ce projet ne concerne que les enfants nés avant juillet 2012)

A partir du **Jeudi 4 Juin**, votre enfant pourra être accueilli à l'école l'après midi à partir de **14h35** et jusqu'à **16h30**, les lundi, mardi et jeudi (pas le vendredi).

**L'entrée se fait par le portail de la cour de récréation.**

Les enfants seront accueillis dans la classe de Petite Section de Madame RECHER. Vous viendrez donc les chercher dans cette classe à 16h30.

Signature :